



MODIFICATION DU DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS
établi conformément aux articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Au 13 septembre 2017, Elis détient 55 500 actions Elis dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Kepler Cheuvreux le 13 avril 2015.

Au résultat de la réalisation de l'acquisition de Berendsen plc (« **Berendsen** ») Elis détient 99,3% du capital de Berendsen, les 0,7% restant, soit 1 291 621 actions Berendsen, étant détenues indirectement par l'*Employee Benefit Trust* de Berendsen.

Ces actions Berendsen seront (i) remises aux titulaires d'options de Berendsen qui pourraient les exercer, lesquels recevraient ensuite automatiquement 0,403 action Elis existante et 5,40£ ou (ii) acquises par Elis en application d'un *Put and Call Agreement* conclu entre Elis, Berendsen et Eстера Trust (Jersey) Limited en qualité de *trustee* de l'*Employee Benefit Trust* de Berendsen, qui prévoit une contrepartie de 0,403 action Elis existante et 5,40£ pour chaque action Berendsen acquise par Elis¹.

Le Directoire d'Elis a décidé, afin de pouvoir, au cours des six prochains mois, procéder à la remise d'actions Elis existantes aux titulaires d'options de Berendsen et remettre à l'*Employee Benefit Trust* les actions Elis qui seront dues en application du *Put and Call Agreement* :

- d'une part, de réaffecter au maximum 11.895² des 55 500 actions actuellement auto-détenues ; et
- d'autre part, de procéder, dans le cadre de son programme de rachat d'actions mis en œuvre le 1^{er} juin 2017 dans le cadre de la 18^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires d'Elis du 19 mai 2017, au rachat d'un nombre maximum de 508.628 actions Elis.

Elis limitera ses opérations journalières d'acquisition à 25% du volume quotidien moyen des actions échangées sur Euronext Paris. Conformément à la 18^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires d'Elis du 19 mai 2017, le prix maximum d'achat par action est de 30 euros.

Questions

Elis

Nicolas Buron

Tel: +33 (0) 1 75 49 98 30

¹ Voir le prospectus visé par l'AMF le 27 juillet 2017 sous le numéro 17-390.

² Le nombre final d'actions qui seront réaffectées dépendra notamment du traitement des rompus qui devra être effectué pour les besoins de la remise des actions aux titulaires d'options de Berendsen.